

En partenariat avec :

- DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté
- Professeurs de sport
- Inspecteurs
- Membres du jury du concours
- UFR STAPS de Dijon
- INSEP



CONTACT

- [CREPS de Dijon](#)
Service formation : 03 80 65 46 12
<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>
- [DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté](#)
Benjamin PETIT : 03.80.68.39.12
benjamin.petit@drjscs.gouv.fr
- [UFR STAPS Dijon](#)
Karen MAFFIULETTI : 03.80.39.90.05,
karen.bretin@u-bourgogne.fr



Concours de Professeur de sport

PREPARATION

aux concours de recrutement des professeurs de sport (externe, interne, PSHN)

Année 2017-2018



CREPS de Bourgogne - Dijon
15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
Tél : 03 80 65 46 12 - Fax : 03 80 66 67 22
<http://creps-dijon.sports.gouv.fr>

PREPARATION – Concours Professeurs de sport

Le METIER

Le professeur de sport est un fonctionnaire de catégorie A du Ministère chargé des sports.

Il peut exercer des fonctions de :

- ▶ **Conseiller d'animation sportive (CAS)** dans une Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et/ou une Direction Départementale de la Cohésion Sociale / et de la Protection des Populations (DDCS ou DDCSPP) ;
- ▶ **Conseiller Technique Sportif (CTS)** placé auprès d'une fédération sportive ;
- ▶ **Entraîneur national**
- ▶ **Formateur** dans une école nationale, un CREPS ou un institut.

CONDITIONS D'ENTREE

Pour s'inscrire à la préparation, il faut :

- être âgé de **plus de 18 ans** ;
 - être titulaire du **BEES 2^{ème}** degré, du DES JEPS « performance sportive » ou de la **licence STAPS** ;
- OU être inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut-niveau ;**
OU justifier de 3 ans de service public en tant qu'agent de la fonction publique de l'Etat, territoriale ou hospitalière ;

Retirer un dossier d'inscription au CREPS de Dijon - Bourgogne ou bien le télécharger sur le site : <http://creps-dijon.sports.gouv.fr>

COORDONNATEURS

Benjamin PETIT : professeur de sport à la DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté
Karen MAFFIULETTI : enseignante UFR STAPS de Dijon
Jérémy PIGNARD : secrétariat, CREPS de Bourgogne-Dijon, 03.80.65.46.12, jeremy.pignard@creps-dijon.sports.gouv.fr

Les MODALITES DE FORMATION

Présentiel : 2 à 3 jours par mois
Formation à distance : en alternance avec les regroupements mensuels

Les DATES

Préparation à l'admissibilité :

Module 1 : 13 - 14 et 15 novembre 2017
Module 2* : 11 et 12 décembre 2017
Module 3* : 08 et 09 janvier 2018
Module 4* : 05 et 06 février 2018
Module 5 : 05 et 06 mars 2018

* une journée supplémentaire facultative à l'issue du Module vous sera proposée pour rédiger sur table deux écrits blancs dans une salle spécialement ouverte au CREPS.

Préparation à l'admission :

Module 1 : 25 au 27 avril 2018
Module 2* : 16 au 18 mai 2018
Module 3 : 06 au 08 juin 2018

* INSEP à Paris

Dates prévisionnelles du concours (sous réserve de l'ouverture d'un concours 2018) :

Période d'inscription : décembre 2017
Période épreuves écrites : mars 2018
Période épreuves orales : juin 2018

CONTENU

Positionnement individuel

Préparation à l'admissibilité :

- Présentation des épreuves
- Ecrits blancs, correction des devoirs
- Modules de préparation aux écrits

Préparation à l'admission :

- Présentation des épreuves
- Oraux blancs
- Modules de préparation aux oraux
- Anglais

TARIFS

- **Frais pédagogiques de la formation :**

Formation à l'admissibilité : 294 €

Formation à l'admission : 196 €

Les frais pédagogiques de la formation seront partiellement pris en charge pour les stagiaires résidents dans la région Bourgogne Franche-Comté et les étudiants inscrits à l'UFR STAPS de Dijon.

- **de la restauration et de l'hébergement :**

Contactez le service Accueil du CREPS au moins **3 semaines** avant pour toutes réservations à :

stages@creps-dijon.sports.gouv.fr
(sous réserve de disponibilités)